

# L'ÉVÈNEMENT TÉLÉTHON

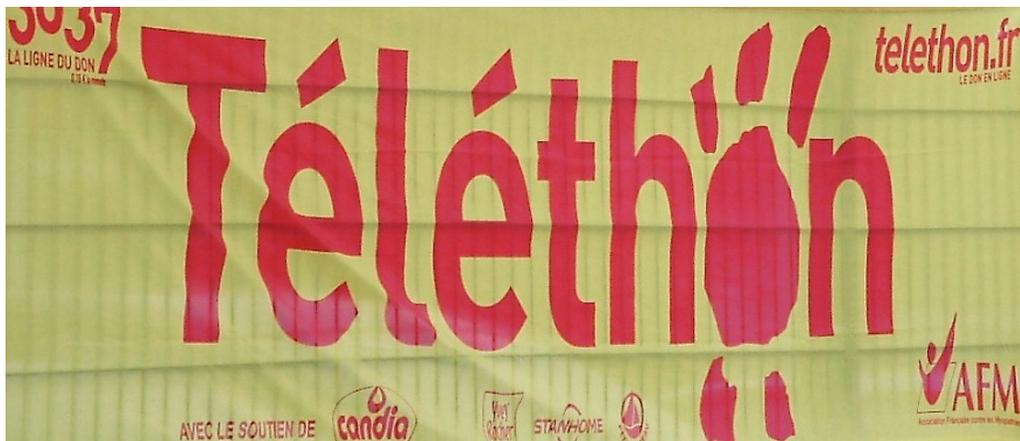
Sensibiliser le grand public et collecter des fonds pour vaincre les maladies neuromusculaires, qui touchent 3 millions de personnes en France et 25 millions en Europe.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement permettant de guérir ces maladies, aidez-nous par vos dons et votre participation à lutter contre elles.

## NOTRE DÉFI

Du vendredi 5 décembre à 18 H 00 au samedi 6 décembre à 21 H 00, les sapeurs pompiers de Chatou – Carrières sur Seine organisent une course à pied en relais 24 H.

Huit équipes seront composées chacune de 15 coureurs maximum, à chaque relais 8 km seront parcourus, totalisant 320 km sur les 24h et 40 km par équipe.



## DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Le départ de la course aura lieu au Centre de Secours, situé sur les Hauts de Chatou, le vendredi 5 décembre à 19 H 00.

Tous les participants auront à disposition des lits (sacs de couchage non-fournis) et des sanitaires (douches et WC).

Durant ces 24 H, vous aurez l'occasion de vous détendre au stand massage. (selon disponibilité)

L'organisation vous fournira de l'eau, des boissons et des barres énergétiques ;

Afin de clore cette manifestation, le samedi soir, après la course, les sponsors, coureurs et organisateurs se retrouveront autour du « *Verre de l'Amitié* ».

L'ambiance sera assurée par l'encadrement sapeurs pompiers, bénévoles. Toute la population vous encouragera, ainsi vous aurez toute la motivation nécessaire pour effectuer avec nous ce grand défi de 24 H dans les rues de Chatou, Carrières sur Seine et Montesson.

## RÈGLEMENT

- Mise à disposition de lits (sac de couchage à prévoir), de douches (affaires de toilettes à fournir) et de WC
- Départ de la course vendredi 5 décembre à 19 H 00
- 8 équipes composées chacune de 15 coureurs maximum
- Départ d'un relais tous les  $\frac{3}{4}$  H
- Parcours de 8 km
- Distance totale parcourue 40 km sur 24 H 00 par équipe
- Participation de 5,00 € par coureur
- Course en groupe durant tout le trajet (sécurité des coureurs)
- Inscription individuelle ou par équipe
- Stationnement des véhicules à l'extérieur de l'enceinte du Centre de Secours
- Absence de responsabilité des organisateurs en cas de perte ou de vol d'effets personnels
- Repas à la charge de chaque coureur
- Restauration possible sur place
- Activités supplémentaires (rameurs, vélos d'appartement, ...)



**La totalité des ventes (porte-clefs, alimentation, etc. ...) et dons sera reversés au Téléthon.**